



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 06/09/2023
Reçu en préfecture le 06/09/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20230830-B20230829_08_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-neuf août à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-et-un août sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT,
Maurice LORENTZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

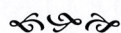
Absent avec procuration : ./.

Absents excusés : Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Benoit STEINMETZ

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 9

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DST, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication,

Était excusée : Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



8. Objet : Association Thionilloise pour l'Essor de Nouveaux Espaces Sociaux (ATHENES), Lieu d'Ecoute et d'Accueil - demande de subvention pour l'exercice 2023

Vu la décision n° 12 du Bureau communautaire en date du 8 février 2022, portant création du règlement d'attribution des subventions aux associations œuvrant dans le champ social,

Vu la décision n° 21 du Bureau communautaire en date du 8 novembre 2022, attribuant une subvention de 2 000 € à l'association ATHENES, au titre du fonctionnement du dispositif LEA pour l'année 2022,

L'Association Thionilloise pour l'Essor de Nouveaux Espaces Sociaux, dont le siège se situe à Thionville, compte 34 bénévoles et 53 salariés. Son action, à travers le Lieu d'Ecoute et l'Accueil (LEA), a pour objet de prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes.



L'Association sollicite une subvention de 2 000 € au titre de l'année 2023 afin de maintenir et développer le « Guichet Unique » LEA pour l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des victimes.

Depuis 2019, l'association a augmenté le temps d'intervention pour le dispositif LEA. Les permanences pour ce dispositif ont été étendues. En 2022, le LEA proposait des permanences à Thionville, à Ottange et à Entringe (structure France Services portée par la CCCE). Depuis 2021, cette action est complétée par un soutien psychologique aux victimes, assuré par une psychologue salariée de l'association. Par ailleurs, l'association prévoit d'augmenter le temps dédié à la coordination autour du dispositif, au travail en réseau et avec les partenaires.

En 2022, 188 personnes ont sollicité le dispositif LEA (2021 : 181), dont 156 nouvelles orientations (11 hommes et 145 femmes). 4 dossiers concernent des personnes domiciliées sur le territoire de la CCCE.

Le Budget du projet LEA de l'association pour l'année 2023 s'élève à 102 000 €. Parmi ses ressources, l'association comptabilise des subventions d'autres établissements communaux ou intercommunaux : CA Portes de France Thionville (5 000 €), CA Val de Fensch (5 000 €), CCAS de Thionville (10 000 €), subvention sollicitée auprès de la CCCE (2 000 €, représentant 2 % du budget).

L'association ATHENES est partenaire dans le cadre de France Services. En effet, depuis 2020, l'association tient une permanence du LEA dans les locaux de la structure France Services à Entringe, le 4^e lundi du mois, de 14 h 00 à 16 h 00.

Considérant que le service rendu par l'Association ATHENES aux habitants du territoire communautaire, à travers son dispositif Lieu d'Ecoute et d'Accueil, s'inscrit dans l'action sociale menée par la Communauté de Communes,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique de la petite enfance et des affaires sociales » en date du 29 juin 2023,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association ATHENES pour l'année 2023 au titre du fonctionnement du dispositif LEA,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 9
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 30 août 2023

Le Président,

Michel PAQUET



The image shows a handwritten signature in dark ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS' around the perimeter and 'Le Président' in the center.